

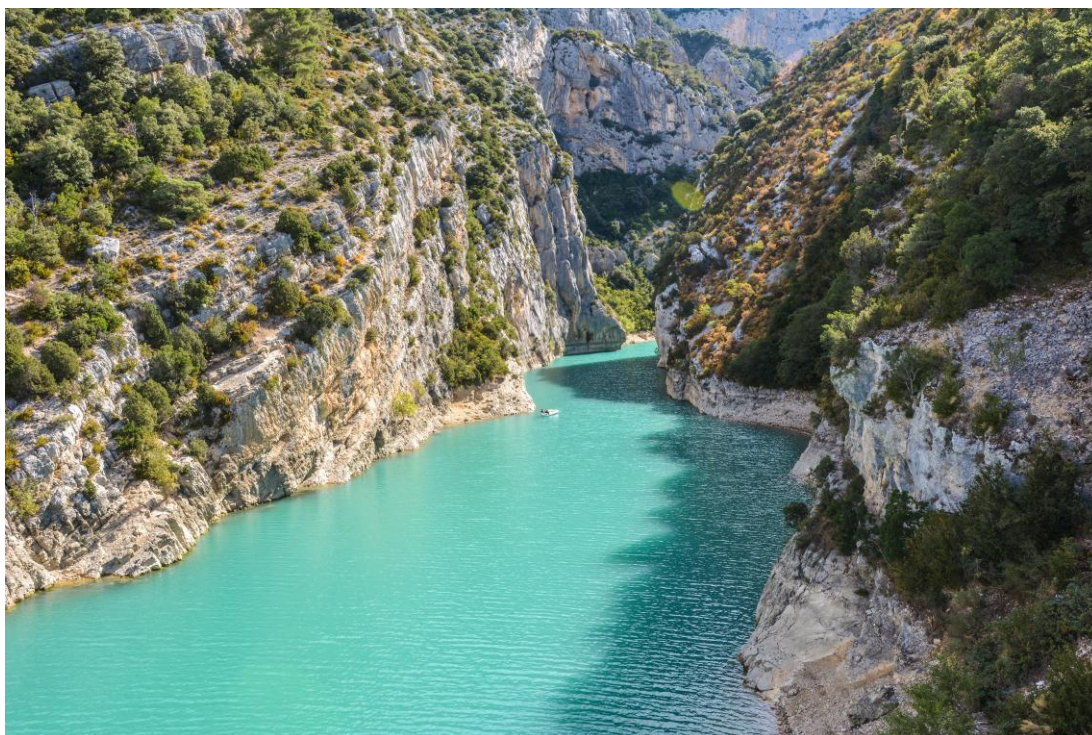


RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE, LE PLAISIR PARTAGÉ

LES GORGES DU VERDON, EN ACCOMPAGNE ET EN HOTEL



Le Verdon offre une diversité de paysages assez uniques, partagés entre montagne, gorges profondes et maquis. Mythiques Sentiers Martel et Bastidon, belvédère de Rancoumas, ruelles de Moustiers-Sainte-Marie... Autant de lieux et d'itinéraires concentrés autour de ce légendaire canyon creusé par des eaux impétueuses, dont la couleur turquoise sublime l'azur du ciel dominant, au-dessus des pins parasol verdoyants. Notre petit groupe se laisse emmener chaque jour en minibus au départ de ces superbes randonnées. Le soir, au cœur du village médiéval de Trigance, nous profitons de la douce ambiance provençale autour de la piscine de notre hôtel, à l'ombre des amandiers ou au cours de parties de pétanque.



6 jours - 5 nuits - 6 jours de randonnée.

JOUR 1 : MOUSTIERS SAINTE MARIE

4h00 de marche

+500m/-500m

Accueil à 15h30 à Moustiers Sainte Marie ou à 14h30 à la gare SNCF de Manosque si vous avez choisi cette formule (à demander lors de votre inscription).

Visite de Moustiers Sainte Marie, probablement l'un des plus beaux villages de Provence. Sa faïence très réputée, assure depuis plusieurs siècles la prospérité de ce petit village.

Transfert avec votre véhicule personnel (ou en minibus conduit par le guide si vous avez choisi cette formule) à Trigance, et installation dans notre hôtel pour cinq nuits. Repas inclus : soir. Repas libre : matin, midi.

JOUR 2 : RAVIN DE MAINMORTE - SENTIER BASTIDON

5h00 de marche

+400m/-400m



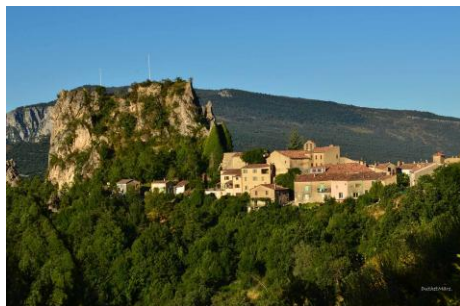
Transfert (30 min, 25 km) jusqu'au ravin de Mainmorte près de la Palud. L'itinéraire de la journée emprunte le sentier du Bastidon. Ce dernier, aussi spectaculaire que le sentier Martel, parcourt la partie supérieure des gorges. On suit ainsi la corniche, en surplombant le fond des gorges de près de 700 mètres. En cours de route, plus d'une demi-douzaine de belvédères aériens. Retour

par le même itinéraire au ravin de Mainmorte. Découverte du village de La Palud, puis transfert et nuit à Trigance. **Repas inclus : matin, midi, soir.**

JOUR 3 : ROUGON – PLATEAU DE SUECH

3h30 de marche

+450m/-450m



Transfert (20 min, 16km). Au départ du charmant village perché de Rougon (900 m), surplombant les gorges de façon remarquable, cet itinéraire en boucle nous permet de prendre de la hauteur à plus de 1 200 mètres d'altitude dominant le village et le grand canyon. Le plateau de Suech, site unique et sauvage, offre un

contraste intéressant avec le coeur des gorges. En option : un court aller-retour à la barre de Catalan dévoile une vue aérienne sur le couloir de Samson, le village de Rougon et plus largement sur le territoire du Verdon. Retour à Trigance après la randonnée. **Repas inclus : matin, midi, soir.**

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



JOUR 4 : SENTIER MARTEL

3h30 de marche

+500m/-500m



Transfert (20 min, 15 km) au célèbre Point Sublime, considéré comme le plus beau belvédère des gorges. En aller-retour, cet itinéraire serpente le long du Verdon à travers une succession de tunnels (lampe torche ou frontale et veste chaude obligatoires). Nous longerons parfois la rivière, profitant ainsi de quelques possibilités de baignade. Le retour s'opère aux pieds des fameuses échelles Imbert jusqu'au Point Sublime. Retour à Trigance après la randonnée.

Repas inclus : matin, midi, soir.

JOUR 5 : TRIGANCE - BELVÉDÈRE DE RANCOUMAS (980 M)

4h00 de marche

+500m/-500m



Nous longeons la belle falaise de la Serrière du Preil pour atteindre le petit hameau d'Entreverges (1100 m) puis le belvédère de Rancoumas (980 m). Ce belvédère offre une vue somptueuse sur les falaises de l'Escalès et le Grand Canyon. Retour par le même chemin.

Repas inclus : matin, midi, soir.

JOUR 6 : MOUSTIERS SAINTE MARIE

5h00 de marche

+600m/-600m



Transfert à Moustiers (1h, 40 km) avec votre véhicule personnel (ou en minibus conduit par le guide si vous avez choisi cette formule). Nous partons en randonnée à travers la Plaine de la Durance et le Ravin du Riou. De la ferme de Vincel, nous prenons la direction du Courchon et descendons sur Moustiers par la voie romaine. Séparation vers 16 h à Moustiers Sainte Marie ou vers

18 h à la gare de Manosque, si vous avez choisi cette formule.

Repas inclus : matin, midi. Repas libre : soir.

NB : les temps de marche sont donnés à titre indicatif.

Ce programme peut être modifié par votre accompagnateur pour assurer la sécurité du groupe en fonction du niveau de chacun et des conditions météorologiques.





- Un petit groupe limité à 8 et les transferts sur place inclus
- L'option transfert depuis Manosque (4h40 de Paris en TGV)
- Le mythique sentier Martel en balcon au bord de l'eau, et Moustiers Sainte Marie.
- L'hôtel confortable avec piscine, à l'écart de l'agitation touristique.

› DATES et TARIFS

Les groupes sont composés de 4 à 8 participants. Le départ est confirmé à partir de 4 participants.

Prix par personne :

Du 13/09/2026 au 17/09/2026 : 865 €

Formule tous transferts inclus : +65€/personne

› LE PRIX COMPREND

- L'hébergement tel que décrit.
- La pension complète (sauf le J1 : diner inclus seulement)
- Les transferts prévus au programme.
- Les vivres de course remis dans un sac individuel.
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les assurances
- Les transferts au départ des activités depuis Moustiers et Trigance
- L'acheminement jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Le supplément chambre individuelle.
- Les frais d'inscription et d'envoi à l'étranger.
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

Vos dépenses sur place

- Les visites et transferts non prévus au programme.
- Les boissons.
- Les pourboires.



Accueil : le premier jour à 10h30 à l'hôtel le Vieil Amandier à Trigance ou à 7h45 à votre hôtel à Manosque si vous avez pris le pack TGV.

Vous arrivez en train en **gare de Manosque** la veille du séjour, choisissez la simplicité avec notre pack comprenant :

- Une nuit supplémentaire la veille du départ du séjour dans un hôtel confortable proche de la gare de Manosque (tarif variable selon si vous souhaitez une chambre simple ou double).
- Le transfert depuis Manosque J1 et J6.

Quinze jours avant votre départ vous recevez par mail votre Pack TGV avec :

- Votre bon d'échange pour la nuit supplémentaire
- Votre bon d'échange pour le transfert
- Un petit topo pour vous guider à la sortie de la gare

Manosque

Hôtel 2 étoiles : de 55 à 85 € (selon la saison et/ou prestation choisie)

- Chambre double (lit double), individuelle, triple, twin (lits jumeaux)
- B&b

Trigance

Hôtel 2 étoiles : de 85 à 130 € (selon la saison et/ou prestation choisie)

- Chambre double (lit double), individuelle, twin (lits jumeaux)
- Demi-pension

Dispersion : le dernier jour vers 16h à Moustiers ou vers 18h à la gare de Manosque, selon l'option choisie.

 **Niveau 3** En moyenne, marche de 6h par jour sur des chemins ou sentiers pouvant présenter un dénivelé positif cumulé de +600 à +800m. Certaines journées de marche de nos programmes peuvent présenter peu de dénivelé mais les étapes sont parfois longues (25 / 30 km).



Votre profil : vous marchez régulièrement sur sentiers de randonnées. Vous pratiquez une activité physique régulière.

› HEBERGEMENTS ET RESTAURATION

Hébergement en hôtel deux étoiles base chambre double avec piscine dans le petit village provençal de Trigance.

NB : Vous pouvez choisir, sous réserve des disponibilités, une chambre individuelle.
A réserver à l'inscription.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, nous pouvons vous réserver des nuits supplémentaires. A réserver à l'inscription.

Les repas

- Le petit déjeuner et les dîners sont pris à l'hébergement.
- Les pique-niques de midi sont préparés par votre accompagnateur.
- Un sachet de vivres de course est remis à chaque participant au début du séjour (fruits secs, biscuits, barres énergétiques).

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée, ainsi que le pique-nique et le matériel de sécurité. Le reste de vos affaires reste à l'hôtel.

› ENCADREMENT

Les groupes sont composés de 4 à 8 participants. Le départ est confirmé à partir de 4 participants.

Vous serez encadrés par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.
Votre accompagnateur n'étant pas qualifié pour encadrer les baignades, celles-ci sont effectuées sous votre propre responsabilité.

› LES DEPLACEMENTS



Les transferts s'effectuent en minibus conduit par le guide au départ de Trigance (possible en option depuis Manosque, à demander lors de votre inscription).

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du voyage, lorsqu'ils en sont équipés, et ce quelle que soit la réglementation en vigueur dans le pays visité. En vous inscrivant sur un voyage La Pèlerine, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de La Pèlerine ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

› ACCES



Gare SNCF de Manosque (environ 1h30 de train depuis la gare TGV de Marseille, 1h depuis celle d'Aix-en-provence), réservation sur SNCF connect.

Afin de vous faciliter l'accès à ce séjour en train, nous vous proposons également une nuit supplémentaire à proximité de la gare de Manosque, ainsi que le transfert aller-retour à Trigance J1 et J5, à demander à votre conseiller.

Pack TGV arrivée à Manosque (à réserver à l'inscription) :

Vous arrivez en train en gare de Manosque la veille du séjour, choisissez la simplicité avec notre pack comprenant :

- Le transfert Trigance les J 1 et J 6.
- Une nuit supplémentaire la veille du départ du séjour dans un hôtel confortable proche de la gare de Manosque.

Avant votre départ vous recevez votre Pack TGV avec :

- Votre convocation avec les informations nécessaires.
- Votre bon d'échange pour la nuit supplémentaire.
- Un plan de la ville pour vous guider à la sortie de la gare.



De Grenoble : Sisteron / Digne par les RD 1075 / A 51 / N 85, puis Castellane et Trigance.

De Marseille : Peyruis / Digne par A 51 / N 85, puis Trigance.

Parking : vous pouvez laisser votre voiture sur le parking de l'hôtel. Ce parking est gratuit et non gardé.



Votre équipement

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas restant à l'hôtel.

Equipement de base

- Des sous-vêtements respirants (séchage rapide).
- Une veste en polaire type Polartec (si possible coupe-vent) ou Wind Pro (excellent rapport poids/isolation).
- Une veste imperméable et respirante type Goretex.
- Des pantalons de trek.
- Des tee-shirts manches courtes et/ou longues, légers et respirants.
- Un collant thermique.
- Un short en tissu léger, séchant rapidement.
- Un bonnet.
- Des chaussettes de marche en laine ou en soie avec renfort aux talons et sur l'avant du pied.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des lunettes de soleil (indices au 3 minimum, 4 pour la haute montagne).
- Une paire de gants.
- Une cape de pluie.
- Une gourde (1,5 litres minimum, ou poche à eau, pipette).
- Une paire de chaussure de détente : sandales ou baskets pour l'étape le soir.
- Des couverts pour les repas de midi (une boîte hermétique vous sera fournie)
- Un gobelet en plastique.
- Un couteau de poche.
- Un maillot de bain et serviette de bain (baignade sous votre responsabilité).
- Du papier-toilette.
- Une pharmacie individuelle réduite au minimum.
- Une couverture de survie.

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables, à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence, type Contagrip ou Vibram.
- Une lampe frontale.
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs).



Bagages

- Un sac à dos équipé de bretelles larges et d'une armature anatomique réglable, d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée.
- Un sac de voyage souple avec cadenas (un seul par personne, maximum 15 kg), restant à l'hôtel.

Divers

- Des vêtements de rechange.
- Une paire de lacets de rechange.
- Une trousse de toilette et une serviette de toilette.
- Un survêtement ou similaire pour la nuit.
- Quelques sachets plastique pour protéger vos affaires.
- Une aiguille et du fil.
- Une pochette antivol, à garder toujours sur soi avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

Votre pharmacie individuelle

- Des antalgiques.
- Un anti-inflammatoire
- Un anti-diarrhéique
- Un désinfectant, des pansements classique et anti-ampoules

› INFORMATIONS TOURISTIQUES

Provence-Méditerranée

Présentation

Jean Giono écrivait : "La Provence dissimule ses mystères derrière l'évidence."

Y a-t-il un autre lieu en France ayant attiré autant de peintres, d'écrivains ou de poètes ? Tant de beauté et de diversité doivent être protégées.

Ainsi existe-t-il de nombreux parcs naturels régionaux (Lubéron, Verdon et Côte Bleue) et parcs nationaux (Mercantour, Port-Cros, Porquerolles, Calanques). Des montagnes à la mer s'étend une nature préservée, peu touchée par l'urbanisme. Entourés d'oliviers centenaires et de magnifiques vergers, les petits villages à la vie paisible, ont traversé les âges.

Du nord au sud s'égrène une succession de montagnes, dont le point culminant, le mont Ventoux, atteint 1 911 m. Plus au sud, la Sainte- Victoire et la Sainte-Baume, montagnes aux senteurs de lavande et d'origan, ne manquent pas d'élégance. Enfin,

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



dans ces paysages d'exception, se sont formées des gorges extraordinaires à la végétation extrêmement riche.

Géographie

Le relief est vallonné avec des Préalpes impressionnantes dans la partie centrale et la chaîne des Alpes du sud à l'est et au nord-est (culminant à 3 412 m à l'aiguille de Chambeyron dans les Alpes-de-Haute-Provence). Les côtes de Marseille à Menton sont plutôt escarpées (Calanques, Maures et Esterel). L'érosion due aux violents orages d'été entraînent des ravines assez creusées. Les Plans de haute Provence délimitent les Préalpes des collines centrales (plateau de Valensole, plan de Canjuers, plateau d'Albion). L'ouest de la région est marqué par la plaine de la Crau et la Camargue qui constituent les seuls véritables espaces plats de la région provençale.

Avec 31 443 km², qui représentent 5,8 % du territoire français, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur regroupe les départements des Alpes de- Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse. D'un point de vue culturel, le sud de la Drôme (après Montélimar), l'est et le sud du Gard peuvent être considérés comme provençaux.

Climat

Le climat privilégié de la région n'est pas une légende : les températures sont clémentes, les pluies rares. Les nombreux écrivains qui ont loué la région pour son soleil et sa luminosité exceptionnelle ne s'y sont pas trompés.

- L'été, un soleil brûlant écrase la campagne provençale et le littoral méditerranéen, ce qui fait apprécier l'ombre des platanes et la baignade.

Les températures dépassent le plus souvent 30 °C en milieu de journée. Les températures de la nuit sont agréables, aux alentours de 20 °C.

- L'hiver, souvent ensoleillé, est ici aussi la saison froide. Dans les plaines et sur le littoral, les températures peuvent varier de 10 °C, voire plus les jours de soleil sans vent. Le mistral, ce vent froid qui vient du Nord et dégage le ciel de tout nuage, fait baisser rapidement la température. En montagne, les nuages sont rares, et la neige souvent abondante.

- Au printemps et en automne, il peut pleuvoir, mais les averses sont généralement de courte durée. Le mistral souffle plus souvent de mars à mai.

La Provence se découvre en toute saison : certaines journées d'hiver font croire au printemps, et il n'est pas rare de randonner en vêtements légers. Grâce aux conditions météorologiques favorables, l'automne et le printemps sont les saisons les plus propices à la découverte de cette région.



Economie

Bénéficiant d'un environnement exceptionnel, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, troisième région économique de France, déploie une attractivité qui en fait l'une des premières destinations touristiques mondiales (35 millions de touristes accueillis chaque année et 80 % de l'emploi régional). Cette attractivité, également à l'origine d'une des plus fortes concentrations de ressources intellectuelles et technologiques d'Europe, se traduit par une puissante activité économique, dans des secteurs aussi variés que les télécommunications, la microélectronique, les sciences du vivant, l'aéronautique et l'espace, les technologies de la mer, le multimédia, mais aussi l'agroalimentaire, la chimie et la logistique.

Société

Avec plus de 4,5 millions d'habitants, la région se classe au troisième rang des régions françaises en termes de population.

La Provence est aussi un pays de traditions, dont les plus connues restent celles qui se déroulent durant la période de Noël : le blé de la Sainte-Barbe, qui marque le lancement des fêtes, la crèche de Noël, le cacho-fio qui a donné naissance à la bûche de Noël, la messe de minuit et les 13 desserts qui sont servis juste après, le pastrage, procession ayant lieu durant la messe de minuit, les pastorales, représentation théâtrale de la scène de la Nativité. Le reste de l'année comporte également des traditions, comme les fêtes de la Saint-Eloi, fêtes traditionnelles folkloriques colorées, et les abrivado, jeux taurins qui rassemblent villageois et amateurs de courses taurines. Le folklore provençal, à l'instar de la majorité des folklores hexagonaux, connaît un regain de vigueur, en grande partie initié par le tourisme.

Le costume provençal

Le costume traditionnel de Provence a disparu au cours du XIXe siècle, remplacé peu à peu par les costumes de la mode parisienne (celle-ci se répandra par la suite dans toute la France). Il existait trois types de costumes : celui des paysans, celui des artisans et celui des bastidiens.

Selon la classe sociale, le tissu du costume change, mais la coupe est toujours à peu près la même.

Santons de Provence

Les santons (de santoun, "petit saint" en provençal) sont des figurines de terre cuite peintes servant à orner les crèches de Noël. La Provence connut une longue tradition de crèches d'église, avec parfois des sujets vivants.



L'art du santon de Provence connu son apogée dans la première moitié du XIXe siècle, ce qui explique que les costumes des personnages datent pour la plupart de cette époque.

La faune et la flore

Dans les forêts aux riches senteurs de résines et d'essences enivrantes se cachent quelques chevreuils, des sangliers, endormis le jour dans leurs bauges, au fond de bosquets impénétrables, des "sanglochons", hybrides de sangliers et de cochons sauvages ou domestiques, quelques lièvres et lapins et des renards furtifs... Parmi les rampants, on peut croiser des couleuvres diverses, dont la fameuse couleuvre de Montpellier qui peut atteindre deux mètres de long, des orvets, mais pas ou peu de vipères, des petits lézards gris, mais aussi ces gros lézards verts qu'on appelle aussi limberts et qui contribuent à la destruction d'éventuelles vipères...

Cependant, sur ces terres du haut Var brûlées par le soleil et par d'innombrables incendies de forêts, le sol est plutôt pauvre et l'humus a du mal à se former, en dehors des plaines, des vallées et des versants à l'ubac.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.



- Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier

› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.



Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.



MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

